

42_Arbres fourragers : une ressource complémentaire pour faire face au changement climatique.

L'arbre et la prairie une synergie gagnante

Objectifs de la formation

Identifier les arbres fourragers et leur utilisation possible en appoint afin de renforcer l'autonomie alimentaire des animaux. Savoir planter, entretenir et valoriser une haie ou des arbres champêtres sur sa ferme.

Enjeux

Cette formation a pour but de voir comment mieux valoriser l'ensemble de la mosaïque de végétations présente sur une ferme, notamment les arbres fourragers. Mieux connaître cette ressource permettra de mieux la préserver et de valoriser sa productivité dans le système fourrager.

Pré-requis

Aucun pré requis nécessaire

Déroulé

Présentation du microclimat créé par les arbres et les haies
Présentation de la productivité fourragère permise par les arbres : feuilles, branchages et qualité de l'herbe à leurs pieds.
Présentation de modèles agroforestier intégrant complètement les apports des arbres fourragers
Présentation de « rations de sécheresse » intégrant une proportion importante de feuilles et de branchages d'arbres
Présentation de techniques de « gestion durable » des arbres et des haies sur la ferme

Dates, lieux et intervenants

15 janv 2019

09:30 - 17:00 (7hrs)

A préciser

42000 Loire

Intervenant Sarah Milhout référente arbres et fourrages chez SCOPELA et Antoine Marin ingénieur conseil en agroforesterie , en charge du suivi des projets PARASOL et ARBELE

Financier(s)



Bulletin d'inscription

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Courriel _____ Téléphone _____

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))

Infos complémentaires



Durée de la formation 1 jour(s)

Date limite d'inscription 11/01/2019

Tarifs

gratuit pour les agriculteurs éligibles
VIVEA

Plus de renseignements

Martial GRANJON
addear.42@wanadoo.fr
ADDEAR Loire
4 Bis rue Philibert MOTTIN
42110 Feurs
Tel. 04 77 26 45 51
N° d'organisme de formation :
82420117742
Repas partagé tiré du sac.